

CATALOGUE DE FORMATION

Petite enfance

Mise à jour le : 18/12/2023

2023-2024



14 allée François Mitterrand
49100 ANGERS

 02 41 19 89 75
 info@ateliers-pedagogiques.com

SIRET : 492 588 223 00023

N° de déclaration : 52 4902298 49

Sommaire

LES ATELIERS PÉDAGOGIQUES

2

Qui sommes nous ?

2

Les ateliers de la petite enfance

2

Pour qui ?

2

Tarifs

2

LA DÉMARCHE QUALITÉ

3

Les formateurs

3

Les supports de formation

3

Au plan administratif

3

Au plan pratique

3

L'après formation

3

NOS FORMATIONS

4-19

Animer et diriger un établissement d'accueil de jeunes enfants

4

Prendre la direction d'une crèche, d'une halte-garderie...

5

Management au féminin

6

Concevoir les documents et procédures obligatoires

7

Elaboration du projet pédagogique en EAJE

8

Elaborer un projet d'accueil pour un enfant en situation de handicap en crèche

9

Les fondamentaux d'un établissement d'accueil de jeunes enfants

10

Exercer le métier de référent santé et accueil inclusif

11

Etre une auxiliaire de puériculture au sein d'un EAJE

12

Poser des limites et proposer un cadre sécurisant pour satisfaire les besoins fondamentaux du jeune enfant

13

Emotions, comportements dit "agressifs" du jeune enfant : comment les gérer ?

14

Violence éducative ordinaire douce violence

15

Les transmissions avec les familles et au sein de l'équipe

16

Développer son efficacité professionnelle

17

Comment redonner du sens à son métier ?

18

La question des soins, des médicaments, des maladies infantiles et des PAI

19

Les Ateliers Pédagogiques

Qui sommes nous ?

Nous sommes un réseau de professionnels réunit au sein des **ATELIERS PEDAGOGIQUES**. Nous sommes des psychologues, pédopsychiatres, psychomotriciens, orthopédagogues, directeurs ou directrices d'établissements d'accueil...

Nous avons créé cette **offre de formation** pour répondre à des besoins de formation très pratiques, ancrées dans les préoccupations actuelles et permettant aux participants et aux participantes à ces sessions de partir avec des solutions concrètes.

Les ateliers de la petite enfance

Ce sont des **formations de perfectionnement** permettant de déployer au sein d'un établissement, des démarches autour de la bientraitance, de l'éveil de la petite enfance. Elles abordent des questions pratiques : l'agressivité, l'enfant mordeur... et apportent des réponses, proposent des démarches, présentent des « bonnes pratiques » ou retour d'expérience. Ces formations sont animées par des psychologues, éducateurs de jeunes enfants, infirmières puéricultrices...

Ces formations sont ouvertes à :

- L'ensemble de l'équipe d'un établissement d'accueil de jeunes enfants : crèches, crèches familiales, jardin d'enfants...
- EJE, infirmière, puéricultrice, auxiliaires de puériculture
- CAP petite enfance, assistantes maternelles...

Elles sont organisées sous deux modalités :

- Formation « intra » : elle réunit alors l'ensemble de l'équipe
- Formation « inter » : les participants/es sont issues de structures publiques ou privées différentes.

Accessibilités aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Selon le handicap, nous prendrons les mesures nécessaires afin de permettre à la personne de suivre la session. Par exemple, nous pouvons faire appel à un traducteur de langue des signes pour les personnes en situation d'handicap auditif. Il convient de nous informer du handicap en amont afin que l'on puisse prendre les dispositions nécessaires.

Modalités et délais d'accès

Vous avez la possibilité de vous inscrire jusqu'à 7 jours avant la date de la formation. Au-delà, de ce délai, nous vous conseillons de nous contacter pour connaître s'il reste des places disponibles.

Tarifs

- Formation inter d'un jour : nous consulter
- Formation inter sur deux jours : nous consulter
- Formation intra : nous consulter pour devis

La démarche qualité

Certification

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie de l'action suivante : **actions de formation**

Les formateurs

- Ils ou elles sont avocats, infirmières puéricultrices, psycho-motriciennes, EJE... et justifient de plusieurs années d'expériences professionnelles
- Ils ou elles assurent à l'issue de la formation, avec l'équipe en charge du programme de formation, le suivi des stagiaires et l'animation du forum.

Support de formation

Les formations organisées par LES ATELIERS PEDAGOGIQUES sont des formations d'expertise. Nous avons conçu - afin de permettre aux stagiaires d'être dans une dynamique participative et non de prise de note - des supports pédagogiques :

- Sous format numérique
- Il s'agit de WIKI c'est-à-dire d'une banque de données précisant les textes (juridique), présentant des bonnes pratiques, initiatives menées...

Au plan administratif

- Les ATELIERS PEDAGOGIQUES est un organisme de formation
- Nous élaborons une convention de formation
- Nous remettons à chaque participant un programme de formation précisant les objectifs, les acquis, le programme, l'identité de l'animateur...
- Durant la formation, une attestation de présence est signée par chaque participant
- A l'issue de la formation, nous procédons à l'évaluation de la formation
- Une attestation de formation et de compétences est signée et remise à chaque participant/es

Au plan pratique

- Nous avons choisi de dématérialiser nos documentations
- Chaque participant reçoit un petit livret détaillant les modalités pratiques (horaires, plan d'accès, n° de téléphone pour joindre en urgence le lieu...)
- Une page INSTAGRAM permet également de rester en contact avec les participants de la session afin d'échanger sur des bonnes pratiques ou dialoguer avec le formateur

L'après formation

Nos formations ne se terminent pas à l'issue d'une journée. Le suivi est essentiel pour une réelle acquisition de compétences, c'est la raison pour laquelle, chacun peut :

- Accéder à un forum pour exposer des situations concrètes, demander la correction de documents, être accompagné dans la réalisation d'un projet
- Reçoit tous les trimestres une F.A.Q

Animer et diriger un établissement d'accueil de jeunes enfants

Droit de la petite enfance

La responsabilité civile et pénale des directeurs/trices d'EAJE



1 jour (7 heures)

Objectifs :

- Connaître les règles et obligations régissant les établissements de la petite enfance
- Identifier les bonnes pratiques dans la protection au civil / au pénal

Les pré-requis

- Directeurs/Directrices d'établissements d'accueils de jeunes enfants
- Elues en charge de la Petite enfance / Directrices petite Enfance
- Gestionnaires (coordination petite enfance, services RH...)
- Gérants de micro crèche

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

- Apports théoriques
- Quiz
- Etude de cas

Evaluation stagiaires

4.9/5

100% d'accomplissement :



Programme

Les établissements d'accueil de la petite enfance / les modalités d'accueil

- Les règles et obligations régissant chaque établissement / structure
- L'encadrement - Les effectifs minimum
- Les conditions liées à la qualification
- Les conséquences de la loi / décrets 2010
- Que signifie l'obligation de prévoir la continuité de la fonction de direction
- Secret professionnel et secret partagé

Les autorités de contrôle

- Quelles sont-elles ?
- Le contrôle de la collectivité territoriale
- Les missions et le contrôle de la CAF/MSA
- Les missions et le contrôle de la PMI
- Les attributions spécifiques des ARS
- Comment préparer un contrôle ?

La responsabilité civile des parents

- La responsabilité du fait des agissements de leurs enfants
- Peuvent-ils reporter la responsabilité d'un dommage sur la crèche ?

Autorité parentale et droit de garde des parents

- Qui a l'autorité parentale ? Qui a la garde ?
- Que se passe-t-il si les parents divorcent ou se séparent ? L'homoparentalité
- L'un des parents peut-il s'opposer à ce que l'autre vienne chercher l'enfant
- La situation des beaux-parents, des grands-parents
- Lorsque l'enfant est confié à tiers - La délégation parentale

La responsabilité civile et pénale des salariés de la crèche

- La faute du salarié / quelles sont les différentes fautes qu'il/elle peut commettre ? Comment les prévenir ?
- Les conséquences d'un défaut de surveillance
- L'enfant chute seul : qui est responsable ? L'enfant blesse un autre enfant : qui est responsable ?

La responsabilité civile et pénale des collectivités territoriales, des élus

- Les différentes situations pouvant exister - Que dit la jurisprudence ?
- Comment se prémunir ?

La responsabilité civile et pénale des directions de crèches et établissements

- La responsabilité pour les faits commis par la direction
- La responsabilité du "fait d'autrui"
- Cette responsabilité peut-elle concerner les dommages causés par les enfants / par les assistantes maternelles
- La responsabilité du fait des salariés

- La responsabilité du fait des salariés
- La responsabilité du fait des assistantes maternelles
- Les accidents survenant dans et aux abords de la crèche ou établissement

La responsabilité pénale des directions de crèches et établissement d'accueil - Les assistantes maternelles - les assistantes familiales

- Formation - agrément
- Contrat - relation avec les parents
- Contrôles (CAF-MSA / PMI) - contentieux

Le contrat d'accueil de l'enfant

- Clauses licites et clauses illicites
- Les différents documents constituant le contrat : règlement de fonctionnement, contrat d'accueil, projet de crèche...
- Les bonnes pratiques : comment modifier des heures d'ouverture/ fermeture, les tarifs ?
- Les clauses qui doivent impérativement apparaître dans le règlement de fonctionnement

Fonctionnement d'une structure d'accueil

- Revue des obligations : MAM, micro crèche, assistantes maternelles, baby sitting, RAM, crèches collectives, service d'accueil familial, multi-accueil, halte garderie, jardin d'éveil...

Lorsque l'effectif présent est inférieur aux seuils légaux

- Le cas d'un absentéisme lié à des congés maladie, congés maternité...
- Lorsque le sous-effectif devient chronique

Face à une pandémie / face à une épidémie

- Les soins portés au sein d'une crèche, d'une crèche familiale, d'une halte garderie
- Qui peut administrer des médicaments ?
- Que répondre à un parent qui demande que son enfant prenne un médicament plusieurs fois par jour ?
- Une EJE, une auxiliaire de puériculture peut-elle aider à la prise d'un médicament ?
- Comment s'organiser dans une micro-crèche ,

Les assurances

Les bonnes pratiques pour éliminer les situations de risque lorsque l'enfant est confié à tiers

Savoir modérer (apaiser) la relation avec des parents dont l'enfant a été victime d'un accident

La formation du personnel Élaborer un PAI - l'accueil d'enfants en situation de handicap - Points de vigilance et bonnes pratiques

Prendre la direction d'une crèche, d'une halte-garderie... d'une fonction de coordination petite enfance

Se préparer à exercer la fonction de direction



2 jours consécutifs (14 heures)

Objectifs :

- Savoir mener un audit documentaire, un audit matériel, un audit des locaux
- Savoir impliquer une équipe
- Asseoir son autorité
- Maîtriser le droit du travail
- Maîtriser son temps
- Apprendre à rédiger un manuel d'organisation pour organiser l'accueil de l'enfant
- Instaurer un climat de confiance avec les parents



Les pré-requis

- Les EJE, infirmières, infirmières puéricultrices devant prendre une fonction de direction,
- Elues en charge de la Petite enfance / Directrices petite Enfance
- Gestionnaires (coordination petite enfance, services RH...)
- Gérants de micro crèche

La formation repose sur 4 modules animés :

- Autour de cas pratiques et de mises en situation
- D'une prise en compte des spécificités de la direction d'un établissement d'accueil de jeunes enfants

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

- Apports théoriques
- Analyse de cas
- Mise en situation

Evaluation stagiaires

4.5/5

100% d'accomplissement :



Programme

Mener un audit

Audit documentaire :

- Le projet d'établissement
- Le projet pédagogique
- Le règlement de fonctionnement
- Les documents obligatoires (protocoles de santé, protocole d'urgence, protocole de sieste... Document unique des risques
- Les documents facultatifs utiles dans la gestion au quotidien

Audit du matériel / audit des locaux :

- Inventaire et contrôle du matériel existant

Management d'équipe

Impliquer une équipe

- Attribuer ou clarifier les rôles de chacun
- Faire adhérer l'équipe au projet pédagogique
- Instaurer un climat de confiance
- Accroître la réactivité de l'équipe

Asseoir son autorité

- Apprendre à détecter un conflit latent et à le résoudre
- Gérer les conflits
- Entretien de recadrage
- Différencier autorité et autoritarisme pour être serein dans son métier de dirigeant

Droit du travail/ le statut de la FPT

- Acquérir des repères
- Comprendre et connaître les règles du droit

Organiser

Le journal d'accueil de l'enfant :

- Le manuel d'organisation

Son temps pour être encore plus efficace :

- Le calendrier du manager
 - La journée
 - La semaine
 - Le mois
 - L'année
- La "to do list"

La relation de confiance avec les parents

- Maintenir une relation de confiance avec les parents
- Les impliquer
- Gérer les impayés
- Savoir affirmer ses connaissances afin de ne jamais être ébranlé par des personnes péremptoires malgré une complexité familiale
- Les transmissions aux familles
- Comment communiquer lors d'un incident (morsure, blessure...)

Management au Féminin



2 jours consécutifs (14 heures)

Animée sous la forme d'ateliers de travail



Objectifs pédagogiques :

- Dénouer les conflits
- Savoir fixer une direction
- Mettre en action - Fixer des objectifs
- Atteindre son objectif
- Définir et faire adhérer à des valeurs collectives
- Inspirer le respect
- Animer une équipe
- Faire face à des antagonismes, oppositions, résistances...

Les pré-requis

- Avoir une fonction d'encadrement

Evaluation stagiaires

4.5/5

100% d'accomplissement :



Programme

Participants

- Directeurs/Directrices d'établissements d'accueils de jeunes enfants
- Coordinatrices Petite enfance / Directrices petite Enfance / Membre du bureau d'une association
- Gestionnaires - gérant.es de micro crèche
- Directrices adjointes, EJE, infirmières...

Et ce que vous soyez hommes ou femmes !

Méthodes pédagogiques et évaluation

- Apports théoriques
- La gestion en sous-groupes de cas complexes
- Mise en situation
- Animée sous la forme d'ateliers de travail

Deux résultats attendus

- Définir une posture de management : manager au féminin
- Mettre en actions (avec le "s" du pluriel) une équipe et des individualités

Et en filigrane oser être plus visible, oser avoir plus d'impact.

Pour cela nous travaillerons :

- Sur nous-mêmes
- Apprendrons à déterminer une vision - A identifier nos facteurs différenciants (et là, nous travaillons sur notre crèche et multi accueil)
- A fixer des objectifs - Faire progresser chaque membre de l'équipe - Réaliser des entretiens de recadrage
- Faire adhérer - Mettre en action - Gérer les blocages, les résistances au changement
- Gérer et dénouer les oppositions et conflits - Savoir rompre - Investir le champ disciplinaire - Savoir dire Non
- Sur l'agressivité - Comment remettre à sa place un interlocuteur (version management au masculin) ? Comment recadrer (version management au féminin) ?
- Sur l'animation de réunions efficaces
- Sur l'animation de temps d'analyse de pratiques
- Sur les relations gagnantes-gagnantes avec différents partenaires (des parents, aux élus, au banquier ou au comptable)
- Savoir modérer les relations avec les parents face à des situations conflictuelles (accidents...), histoires personnelles (divorce...)
- Comment obtenir l'adhésion à un projet - Une écoute apaisée
- La maîtrise de réunions tendues
- Comment maîtriser les techniques de retournement
- Le leadership managérial

Concevoir les documents et procédures obligatoires pour la direction d'un EAJE



2 jours consécutifs (14 heures)

Objectifs :

L'objectif de cette formation est triple :

- Bien sûr sécuriser une association, un CCAS ou une intercommunalité en concevant tous les documents nécessaires à la gestion et direction d'un multi-accueil, halte garderie
- Inscrire les bases d'une contractualisation Parents/crèche
- Mais il est aussi de responsabiliser, de fixer des repères, de créer au contraire de nouveaux espaces d'intervention associant par exemple les parents, des intervenants extérieurs, ou qui organisent des temps tels que les sorties.



Les pré-requis

- Directeurs/trices d'EAJE—EJE
- Présidents/es d'association
- Coordinatrices Petite Enfance
- Directeur/trices Petite Enfance / Enfance

Ces journées de formation ont pour fil rouge « le comment faire ». Elles abordent des situations complexes et les traitent sous deux angles :

- Maîtriser les règles de droit pour éliminer les situations de risque juridique
- Organiser son service. Mettre en action son équipe, lui donner les moyens d'intervenir.

Méthodes pédagogiques et évaluation

- Apports théoriques
- Conception de documents de management

Évaluation stagiaires

5/5

100% d'accomplissement :



Programme

Les documents obligatoires au sein des EAJE

- Règlement de fonctionnement
- Projet pédagogique
- Projet d'établissement

La contractualisation avec les parents

- Document de pré inscription
- Liste des pièces à fournir
- Document d'inscription et contrat d'accueil
- Clauses sanctionnant certains agissements (défaut de paiement, départs non signalés...)

Les documents liées à la santé et la prévention

- Protocoles de santé
- Protocole d'urgence
- Note relative aux ordonnances et médicaments apportés par les parents
- Les autorisations demandées aux parents (transport à l'hôpital, administration de médicaments lorsqu'ils produisent une ordonnance...)
- Les vaccinations : Nouvelles règles 1er juin 2018

Les documents d'animation

- Protocoles de sortie
- Protocole de fermeture de la crèche
- Protocole d'animation
- Protocole d'intervention pour travaux
- Règlement de fête

Les documents obligatoires pour les établissements accueillant du public

- Registre de sécurité
- Plan de prévention Vigipirate (PPMS)

La surveillance et constante

- Plan de surveillance de cour
- Protocole de surveillance de sieste

Les documents visant à la protection de son personnel

- Règlement intérieur
- Document unique des risques

Les documents de management

- Le tableau de délégation
- Le manuel d'organisation
- L'organigramme fonctionnel
- Les notes de service
- Rédiger une charte, un code des conduites
- Fixer des objectifs
- Charte ou livret d'accueil du stagiaire
- Réglementation RGPD : les procédures qui en découlent

Impliquer les parents

- Campagne préventive pour éviter les risques d'accident

L'hygiène

- Faire du HACCP une dynamique et non une contrainte

Elaboration du projet pédagogique en EAJE



1 jour (7 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une méthode solide pour rédiger son projet
- Etre capable de piloter un projet en structure d'accueil Petite enfance
- Communiquer autour de son projet et le faire évoluer



Les pré-requis

Avoir une expérience de fonction de direction ou de continuité de direction

Méthodes pédagogiques et évaluation

- Apports théoriques
- Etude de cas
- Mise en pratique
- Animée sous la forme d'ateliers de travail

Participants

Directeur/trices, adjoints-es de direction d'EAJE, EJE

Evaluation stagiaires

4.8/5

100% d'accomplissement :



Programme

La définition du projet, ses valeurs, ses ambitions

- Articulation du projet éducatif et le projet pédagogique
- Les différents acteurs du projet pédagogique

Enjeux de gestion et enjeux professionnels

- Formalisation des pratiques professionnelles dans l'accueil de l'enfant
- Régularisation d'équipe
- Innovation et dynamisation
- Evaluation de la qualité de service

L'implication de l'équipe

- Mettre les équipes en action à travers des groupes de travail : leur rôle, l'organisation, l'animation
- Réflexion sur le type de management à adopter par rapport aux évolutions

La méthodologie pour l'élaboration du projet pédagogique

- Evaluation du niveau de ressources nécessaire pour élaborer le projet (moyens humains, financiers, matériels)
- Les attendus (objectifs)
- Constituer un comité de pilotage (COFIL), des groupes de travail : rôle et composition
- Définition d'un plan d'action avec planification de temps de réunion de travail : la To Do List, fiches action
- Les étapes : analyses, rédaction, validation, suivi et l'actualisation • Déclinaison du projet

Appréhender les différents outils de suivi d'évaluation

- Choix des critères d'évaluation
- Définition des indicateurs clés de succès (appelés KPI)
- Comité de suiv

Elaborer un projet d'accueil pour un enfant en situation de handicap en crèche

Former et impliquer son équipe - L'inclusion de l'enfant

 **1,5 jour (10,5 heures)** 3 modules de 3,50h si distanciel

Objectifs :

- Savoir mettre en œuvre un projet d'accueil pour un enfant en situation de handicap
- Repérer les points forts et les points faibles dans une démarche d'accompagnement
- Connaître la réglementation en vigueur
- Connaître les 5 grands types de handicap
- Comprendre l'importance de la relation tripartite (enfant - parents - professionnels.les)
- Repérer le partenaire nécessaire au bon accueil de l'enfant



Méthodes pédagogiques et évaluation

- En méthode synchrone, en classe virtuelle ou en travail personnel à distance.
- Evaluation diagnostic en amont de la formation sous forme de quiz sur le logiciel Quizizz
- Un feed-back sur les trois séances avec évaluation formative
- Une évaluation à froid dans le mois qui suit la formation pour connaître l'avancée du projet. lors de l'évaluation à froid
- En asynchrone, après la formation, un envoi de document via un port USB et une FAQ via le site des Ateliers Pédagogiques

Les pré-requis

Ensemble du personnel d'établissement d'accueil de jeunes enfants

Evaluation stagiaires

5/5

90% d'accomplissement :



Programme

Handicap : de quoi parle-t-on ?

- Définition selon la loi 2002, 2005
- Cinq grands types de handicaps : moteur - sensoriel - psychique - mental - maladies invalidantes
- Comprendre le spectre autistique
- Positionnement des établissements d'accueil de jeunes enfants—loi 2010 CSP

Construire une relation de confiance tripartite (parents, enfant, professionnels.les)

- La notion de famille
- Comment être à l'écoute des demandes et des besoins des familles
- Enfant / famille / professionnels : une relation tripartite
- Les moyens de communication à retenir pour assurer une continuité de prise en charge de l'enfant
- Savoir les accompagner dans leurs demandes lorsqu'elles s'inscrivent dans les missions du ou des professionnels.les

Méthodologie de projet

- Définir le besoin de l'enfant
- Identifier les partenaires pour assurer une continuité de soins • Identifier les partenaires financiers • Définir les moyens nécessaires à l'accueil de l'enfant (compétences, matériels, outils de communication...) • L'aménagement des espaces

Activité en asynchrone

Les stagiaires devront rédiger un pré-projet pour mettre en application l'apport théorique du formateur

Les fondamentaux d'un établissement d'accueil de jeunes enfants

Sécuriser son organisation - Déployer des solutions



1 jour (7 heures) INTRA / INTER

Objectifs :

- Rappeler les fondamentaux d'un établissement d'accueil de jeunes enfants
- Rappeler les exigences d'encadrement et d'accueil de la petite enfance
- Comprendre l'intérêt des protocoles
- Eliminer les risques d'accident



Evaluations et suivi

- Evaluation des compétences acquises à travers des quiz
- Evaluation de l'action de formation (à chaud et à froid)

Méthodes et moyens pédagogique

- Analyse de pratique
- Etude de situations concrètes
- Quiz

Evaluation stagiaires

5/5

90% d'accomplissement :



Les pré-requis

Travailler en établissement accueil de jeunes enfants

Cette journée de formation alterne les temps de « théorie » afin de comprendre certaines exigences : l'autorité parentale, les soins, la surveillance effective et constante, les études de cas afin de comprendre le pourquoi d'exigences et de placer les personnes devant leurs responsabilités, et la mise en pratique pour que l'équipe propose ou adhère à des solutions voire des contraintes.

Programme

Les fondamentaux

- Les missions d'un EAJE
- Les différents acteurs • Les fonctions rencontrées en EAJE
- Principes de loyauté, neutralité, secret professionnel
- Les taux d'encadrement : les périodes nécessitant une présence obligatoire : ouverture, repas, sieste, fermeture

Les soins : l'administration de médicaments

- L'intérêts des protocoles de santé
- Le protocole d'urgence
- Les PAI
- La question des soins et des médicaments apporté par les parents
- Les vaccinations : Nouvelles règles 1er juin 2018

Rôle et missions de chacun

- Identifier les situations relevant de facteurs externes : porte ouverte, accès à certains endroits, équipements de protection absents, présence d'autres personnes, maladresse d'un parent.
- Identifier les situations relevant de son action personnelle
- Identifier les situations relevant d'un défaut de coordination entre nous
- Etude de cas et quelles réponses apportées pour mettre en protection les enfants, les parents, soi-même
- Les règles de sécurité : accès à l'établissement - Présence des parents ou de la fratrie - bijoux, boucles d'oreille... portés par les enfants - sa tenue vestimentaire

La surveillance effective et constante

- Plan de surveillance de cour
- Protocole de surveillance de sieste

Comment travailler sur la bientraitance pour éliminer la maltraitance

- Les douces violences
- Cas de maltraitance
- Sanctionner ou punir un enfant de -6 ans a-t-il un intérêt ? Quelles sont les bonnes pratiques à préférer

Exercer le métier de référent santé et accueil inclusif

La question des soins, des médicaments en crèche



1 jour (7 heures)

Objectifs :

- Exercer notre mission de veiller à la santé, la sécurité des enfants...
- Agir en toute sécurité juridique
- Définir les actions de formation pour les équipes
- Déterminer les missions du référent santé et accueil inclusif en crèche



Les pré-requis

- Directeurs/trices de crèche
- Directeurs/trices petite enfance, élus
- Gestionnaires - gérants de micro crèche
- Directrices adjointes, EJE, infirmières...
- Infirmières puéricultrices...

Méthodes et moyens pédagogique

- Quiz
- Etude de cas

Evaluations et suivi

- Evaluation de la formation à chaud et à froid
- Forum

Evaluation stagiaires

5/5

100% d'accomplissement :



Programme

Les fondamentaux du code de la santé publique

- Le médecin prescrit, le pharmacien délivre, l'infirmière administre... Mais derrière cette règle apparaissent des exigences strictes :
 - Pas de médicament sans ordonnance, le contrôle de TMM. Que nous apprend « l'affaire ROSE » ?
 - L'importance d'écrire une note de direction sur les ordonnances demandées aux parents, la nécessité de l'accord express des parents quant à l'administration
 - L'impossibilité pour une crèche de « stocker » des médicaments sans prescription médicale et PAI
 - L'exigence de rédaction d'un PDA (préparation, dispensation, administration) par l'infirmière
- Le rôle propre de l'infirmière - Qui peut assister une infirmière dans les soins - La place de l'EJE, auxiliaire de puériculture, animatrice petite enfance - Qui peut faire quoi ? Le registre infirmier
- Les certificats médicaux demandés aux parents - La question des vaccinations obligatoires - Le dossier médical de l'enfant est-il un document consultable en crèche ? L'importance du registre infirmier - L'autorisation donnée par les parents...

- Les protocoles de santé : comment les rédiger
- AMM (autorisation de mise sur le marché), liste 1 & 2 (elle concerne les médicaments) et posologie - Les 5B
- L'importance du registre infirmier.
- La réforme de la petite enfance au 1er sept. 2021
- Qui peut administrer un médicament au sens des nouveaux textes ? Qu'est-ce qu'un acte simple ou complexe ?
- Examen des différents médicaments pouvant être administrés en crèche - Le cas des médicaments accessibles sans prescription médicale - La place particulière de l'homéopathie : devons-nous l'accepter ou la refuser ? Quelle position prendre en présence de médicaments apportés ou imposés par les parents ?

Les soins en crèche

- Les soins de nursing - Les soins en cas de blessure - La « bobologie »... Qui peut faire quoi et comment ?
- Soins ou Geste : l'importance d'être habilitée et formée
- Qu'est-ce qu'un geste simple ? Un geste complexe ? Qui peut intervenir au sein de mon personnel ? Qui peut intervenir en l'absence de l'infirmière ? Comment réaliser le soin ? Les soins réalisés dans le cadre d'un PAI
- L'importance des règles d'hygiène, du registre infirmier - Prévenir le « mésusage » - Crèche familiale, micro crèche : qui intervient au sein de mon personnel ?

Les maladies infantiles et les maladies éruptives

- Quelles sont les différentes maladies de la petite enfance
- Les signes qui alertent - La protection des enfants - La phase de levée de doute.

La place et le rôle de la crèche est particulier : il ne peut être question de formuler un diagnostic. Par contre il faut placer l'enfant concerné et les autres enfants en protection : de cette mission découle une procédure particulière et souvent méconnue : la levée de doute.

Les documents obligatoires

- La notion d'urgence en crèche - le protocole d'urgence
- Les conduites à tenir - Comment établir ces règles ?
- Le PAI : un document clé pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique. Comment le rédige-t-on ? Le PAI est un contrat : que doit-il prévoir, autoriser, préciser ?

Les fondamentaux de la responsabilité civile, pénale et professionnelle

- Quelles sont les composantes de la responsabilité civile ? Dans quelles circonstances une crèche peut-elle être mise en cause ?
- Quelles sont les composantes de la responsabilité pénale ? Dans quelles circonstances un membre du personnel ou la direction peuvent-ils être mis en cause ? L'affaire ROSE - L'affaire de Nice : quels enseignements
- La responsabilité professionnelle : elle concerne les professionnels de santé (médecin de crèche, infirmière...) : quelles sont leurs obligations particulières ?

Le rôle du référent santé et accueil inclusif

- Comment être porteur du projet de crèche - Mettre en place un projet d'accueil inclusif et garantir le PAI
- Placer en sécurité juridique la direction de la crèche et les équipes
- Mettre en place un parcours de formation du personnel et veiller à la bonne administration des soins
- Accompagner les familles dans la prévention à la santé

Etre une auxiliaire de puériculture au sein d'un EAJE

Exercer une fonction pivot au sein d'un EAJE



1 jour (7 heures)

Objectifs :

- Maîtriser les fondamentaux du métier d'auxiliaire de puéricultrice.
- Organiser la surveillance effective et constante, la surveillance des temps de sieste, l'organisation de sorties, la supervision HACCP, la question des soins...
- Savoir identifier les situations à risque.
- Savoir déployer un plan d'action autour des valeurs pour impliquer les autres membres de l'équipe, les stagiaires.



Les pré-requis

- Auxiliaires de puériculture
- Etre en cours de VAE d'auxiliaire de puériculture

Méthodes d'évaluation

- Analyse de cas
- Travaux de groupe

Connaître les bonnes pratiques

Ce travail nous amènera à nous intéresser aux bonnes pratiques déployées dans d'autres structures d'accueil de jeunes enfants.

Certaines méritent d'être retenues :

- Le coin des émotions
- La charte d'accueil du jeune enfant
- Le planning de surveillance de sieste
- La surveillance de cour
- Les protocoles d'ouverture et de fermeture
- L'analyse de pratiques comme garant de l'adhésion de l'équipe à de nouvelles exigences (...)

Programme

Tout naturellement, découlera de ces travaux de groupe une réflexion sur les devoirs de l'équipe.

Loyauté, discrétion, neutralité, mais aussi et surtout ponctualité, polyvalence, discipline lorsque l'on est en présence de jeunes enfants. L'analyse de cas et les retours d'expérience des participantes va permettre de mettre en évidence :

- Des situations, agissements, postures... que l'on ne voudra plus jamais rencontrer
- Des oublis, manquements qui doivent être également bannis.

Être auxiliaire de puériculture n'est pas nécessairement une position hiérarchique au sein de la crèche. Mais une auxiliaire de puériculture doit savoir obtenir du reste de l'équipe une adhésion aux enjeux de sécurité, discipline, bientraitance, prévention. Comment le faire ? Comment réussir cet enjeu ? C'est la finalité de cet atelier.

Evaluation stagiaires

5/5

95% d'accomplissement :



Les fondamentaux réagissant les établissements d'accueil de jeunes enfants

- Les différents acteurs
- Le rôle et missions de chacun au sein de la structure
- Le rôle et missions de l'auxiliaire de puériculture
- Obligations des établissements d'accueil de jeunes enfants liées au code de la santé publique

Notion de responsabilités civile et pénale

- Qu'entend-on par responsabilité civile et responsabilité pénale ?
- A quel moment engage-t-on la responsabilité de la structure ?
- A quel moment engage-t-on sa propre responsabilité ?

La réglementation des EAJE

Comprendre pourquoi sa direction a mis en place une organisation et l'importance d'en être le porteur

- Les exigences des EAJE en matière d'organisation, de règles de sécurité, d'effectifs requis, de soins (protocoles de santé, d'urgence, la prise de médicaments, les PAI)
- Les différents protocoles et leur importance (protocole de surveillance de sieste, protocole de sortie...)
- L'encadrement durant les sorties extérieures de la structure
- La maltraitance : quelle sanction ? Quelle peine encourue ?
- L'application des normes HACCP

- Le plan de protection et de mise en sécurité
- Le secret professionnel, le secret partagé, l'obligation de discrétion

L'accueil du parents

- La notion de l'autorité parentale : comprendre les droits de chacun pour organiser l'accueil de l'enfant (que se passe-t-il lorsque les parents divorcent ou se séparent ? L'un des parents peut-il s'opposer à ce que l'autre vienne chercher l'enfant ?
- Comment agir face à un parent suspecté d'être en état d'ébriété ou sous l'emprise de produits illicites ?
- La relation avec les parents

Prévention des risques d'accident

- Identifier les risques potentiels • Définir les critères qui les caractérisent
- Des solutions simples à mettre en œuvre

Avoir un accueil bienveillant

- Des valeurs individuelles vers des valeurs communes
- Repenser les temps de la journée de l'enfant pour maintenir un accueil bienveillant
- Comment aménager un espace pour la gestion

Poser des limites et proposer un cadre sécurisant pour satisfaire les besoins fondamentaux du jeune enfant



1 jour (7 heures)

Objectifs :

- Permettre à l'équipe de revisiter ses habitudes de communication en prenant conscience des réelles capacités de compréhension du jeune enfant
- Acquérir des clés pour accompagner le jeune enfant au quotidien, pour l'apaiser, et résoudre les interactions compliquées en accueillant ses émotions avec bienveillance
- Définir un socle d'outils de communication favorisant de bonnes interactions au sein de l'équipe.



Les pré-requis

- Ensemble du personnel d'établissement d'accueil de jeunes enfants
- Assistant.es maternels.les

Evaluation stagiaires

5/5

100% d'accomplissement :



Méthodes pédagogiques et évaluation

- Autodiagnostic
- Réflexions et partages d'expériences en équipe
- Questionnements
- Etude de situations concrètes
- Présentation théorique de leurs bienfaits
- Approche par la CNV (Communication Non Violente) : processus de communication par lequel le langage et les interactions renforcent notre aptitude à donner avec bienveillance et à inspirer aux autres le désir d'en faire autant.
- Exercices et tests.

Cette journée de formation est basée sur deux thématiques :

- Comment mieux formuler les interdits et limites aux enfants pour mieux se faire comprendre ?
- Comment poser un cadre sécurisant afin de satisfaire les besoins fondamentaux des enfants ?

Programme

- Comprendre ce que sont les petits d'hommes jusqu'à 3 ans.
- Repérer et comprendre leurs besoins fondamentaux.
- L'aménagement est-il pensé pour permettre l'expérience autonome de l'enfant et tient-elle compte de ses compétences ?
- Pourquoi les petits d'hommes ont du mal à comprendre les limites des professionnels ?
- Identifier les interdits/limites dans la pratique et interroger la légitimité de chaque interdit formulé au quotidien aux enfants par les professionnels.
- Comprendre quels interdits/limites sont dispensables et lesquels sont incontournables dans le lieu d'accueil.
- Les trier et reconsidérer les codes constitutifs du cadre éducatif en s'appuyant sur les compétences du tout-petit pour un accompagnement bienveillant.
- Identifier ses propres croyances et habitudes limitantes génératrices de doute, de peur, d'incompréhension, d'agacement..., de déviances
- Repérer l'émotion dans sa relation à l'autre : enfant et collègue.
- Modifier son point de vue sur une situation professionnelle, sur un code déjà défini.
- S'exprimer pour ajuster son positionnement en situation professionnelle.
- Communiquer plus efficacement grâce à des outils adaptés et accessibles à tous.

Emotions, comportements dits "agressifs" du jeune enfant : comment les gérer ?

Adulte, comment faire face à ses propres émotions ?

Agir dans l'intérêt des enfants en toute bienveillance

 1 jour (7 heures)

Objectifs :

- Apprendre à l'enfant à reconnaître et gérer ses émotions
- Ré-impliquer les parents dans la gestion des émotions de leur enfant
- Savoir faire face à la situation
- S'approprier l'espace et les "temps"



Les pré-requis

- Equipe d'encadrement d'un EAJE
- Directrice, adjointe, EJE, infirmière...
- Auxiliaire de puériculture
- Assistants.es maternels.les en crèche familiale

Méthodes pédagogiques et évaluation

- Apports théoriques
- Analyse de pratique

Programme

Evaluation stagiaires

4.5/5

100% d'accomplissement :



Apprendre à l'enfant à reconnaître et gérer ses émotions

- Apprendre à l'enfant gérer ses émotions
- Lui permettre de s'approprier certains espaces tel « l'espace des émotions »
- Lui apprendre à utiliser quelques outils pour anticiper des « crises de colère », d'agressivité et de violence

Ré-impliquer les parents dans la gestion des émotions de leur enfant

- Savoir aborder la question avec un ou les parents
- Etablir un dialogue dépassionné avec l'équipe
- Donner des grilles repères et des solutions aux parents
- Travailler avec eux
- Savoir apaiser la relation en cas de morsure ou blessure

Savoir faire face à la situation

- Apprendre à faire face à l'agressivité de l'enfant dans un contexte de crèche, jardin d'enfants (bruits, stress, cris...)
- Apprendre à rester calme pour ne pas sur-réagir,
- Comprendre les émotions du jeune enfant et apprendre à les reconnaître
- La maîtrise du langage verbal et non verbal face au petit enfant
- La communication positive : éliminer les comportements, propos, paroles stigmatisantes
- Gérer les phases de tension
- Savoir passer le relais

S'approprier l'espace et les « temps »

- Créer un « coin des émotions »
- Organiser des « temps » d'échange avec les enfants
- Ré-intégrer l'enfant agresseur et l'enfant agressé dans le groupe
- Sélection de jeux et d'activités selon les moments de la journée
- Organiser en toute sécurité des sorties avec des enfants
- Comprendre et anticiper les registres de comportement du jeune enfant
- Mettre en place des outils (roue des émotions, mange-colère...)

Violence éducative ordinaire, douce violence

Comment intervenir ?



1 jour (7 heures)

Objectifs :

- Savoir identifier les violences éducatives ordinaires dans les pratiques professionnels
- Accepter de remettre en cause ses certitudes et ses légitimités
- Reconstruire ses pratiques au quotidien

Les pré-requis

Dans le cadre d'une formation "inter"

- Gestionnaire de crèches, des directrices, des infirmières puériculture
- EJE, référentes techniques

Dans le cadre d'une formation "intra"

- A l'ensemble d'une équipe, à l'ensemble du personnel

Méthodes pédagogiques et évaluation

- Apports théoriques
- Analyse de pratique

Evaluation stagiaires

- /5

(Nouveau programme)



Programme

En inter

Au cours de cette journée, nous nous appuierons sur :

- Des tutoriels pour que vous puissiez à votre tour déployer cette formation au sein de votre crèche
- Une méthodologie (pour faire rendre ses pratiques)

Nous allons au-delà de l'analyse de pratique car nous travaillons sur la personne avant d'agir sur le collectif

En intra

Au cours de cette journée :

- Nous auto-évaluerons nos actes, nos paroles pour en comprendre l'impact sur l'enfant
- Nous nous appuierons sur le collectif pour abandonner nos certitudes et pour reconstruire nos pratiques

3 phases



Les transmissions avec les familles et au sein de l'équipe

 1 jour (7 heures)

Objectifs :

- Savoir comment transmettre une observation aux parents
- Savoir trouver les mots pour le dire
- Savoir recueillir et synthétiser les observations en équipe.



Les pré-requis

- Exercer auprès des enfants

Participants

- Ensemble du personnel d'établissement d'accueil de jeune enfants

Evaluation stagiaires

4.5/5

100% d'accomplissement :



Méthodes et moyens pédagogiques

- Analyse de pratique
- Etude de situations concrètes
- Exercices

Evaluation et suivi

- Evaluation des compétences acquises à travers des exercices pratiques
- Evaluation de l'action de formation (à chaud et à froid)

Remise d'une attestation de présence et une attestation des compétences acquises à l'issue de la formation.

Disponibilité de l'équipe pédagogique après la formation.

Programme

La transmission avec les familles

- Que faire des informations qui nous sont transmises ?
- Se questionner en équipe et apporter des éléments de réponse aux situations observées ?
- Parler de ses doutes, de ses questionnements
- Le principe de confidentialité : secret professionnel, obligation de discrétion
- L'intérêt de l'information transmise (les 3 trois tamis)
- Comment faire des transmissions positives ?
- Comment aborder certains sujets (les morsures, la propreté, l'alimentation.....)

La transmission à l'enfant

- Comment inclure l'enfant dans la transmission ?

La transmission avec les partenaires de l'enfant

Les outils

- La fiche anecdotique
- Grilles ou fiches d'observation
- Le cahier de transmission de l'équipe
- Le cahier ou classeur de transmission de l'enfant

Développer son efficacité professionnelle



21 heures Animée sous la forme d'ateliers de travail

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les outils de gestion de stress
- Savoir affirmer des valeurs



Les pré-requis

- Ouverte à tout public

Evaluation stagiaires

5/5

90% d'accomplissement :



Méthodes pédagogiques et d'évaluation

- Apports théoriques
- Analyse de cas
- Mise en situation

Programme

Affirmer ses valeurs

- Apprendre à se connaître
- Définir et prioriser ses valeurs
- Respecter mes convictions et mes valeurs
 - Déterminer les cas de conscience (décalage entre mes propres valeurs et mon environnement personnel et professionnel)
 - Accepter les dilemmes et trouver une solution
- Se fixer des objectifs personnels et professionnels CARAT : concret, ambitieux, réaliste, assumé et réalisable dans le temps
 - Les connaissances
 - L'énergie du temps investi
 - Le potentiel
 - La motivation
 - Les moyens financiers

Identifier les vecteurs/facteurs de manque de confiance en soi (personnels et professionnels)

- Déterminer l'origine du manque de confiance en soi
- Analyse des points positifs et négatifs
- Hypothèse : ce qui aurait pu être fait pour éviter le manque de confiance en soi

Apprendre à gérer les sollicitations extérieures : personnelles et professionnelles

- Identifier les profils des « personnes toxiques »
- Limiter les éruptions perturbatrices : apprendre à dire NON
- Apprendre à gérer un conflit

Affirmation de soi

- Etre réaliste et en phase avec soi-même
- Accepter le changement et vivre au présent
- Prendre soin de soi et exister pour soi
- Dépasser les points de blocage
- Maîtriser les outils de gestion de stress

Mettre en place des activités créatives

Comment redonner du sens à son métier ?

Faire que son équipe soit porteuse d'un projet enthousiasme et professionnel



1 jour (7 heures)

Objectifs :

- Donner du sens à son métier et à ses pratiques
- Savoir travailler en équipe
- Savoir communiquer au sein d'une équipe
- Créer une cohésion de groupe



Les pré-requis

- Travailler en établissement d'accueil de jeunes enfants

Méthodes pédagogiques

- Mise en pratique à travers différents exercices ludique
- Analyse pratique

Evaluation stagiaires

- /5

(Nouveau programme)



Evaluation et suivi

- Mise en situation
- Evaluation de la formation à chaud et à froid

Programme

Le sens donne à son métier

- La notion de sens
- Pourquoi avoir choisi ce métier ?
- Qu'est-ce que je peux apporter à l'enfant, à la famille ?
- Prendre plaisir à son travail
- Ma vision pour un crèche "idéale"
- Les outils à ma disposition : le projet d'établissement, projet pédagogique...
- La charte nationale d'accueil du jeune enfant

La cohésion de groupe

- Apprendre à se connaître
- Intégrer les nouveaux professionnels : partage d'expériences et de valeurs
- S'enrichir des expériences de chacun
- Mise en place de pratiques cohérentes
- Travailler en confiance
- Oser exprimer ses difficultés et l'atteinte de ses limites

Le travail d'équipe

- Le sens donner au travail d'équipe
- L'écoute au sein de l'équipe
- Entendre l'opinion de l'autre, ses valeurs
- Accepter les valeurs et les difficultés de l'autre
- Définir des valeurs communes
- Prendre des décisions communes
- Savoir identifier quand sa collègue est en difficulté
- La solidarité au sein de l'équipe : comment aider sans s'imposer

La communication

- Comment favoriser la parole de l'autre
- S'assurer de l'information par le biais de la reformulation
- Transmettre une information efficace
- Identifier l'information essentielle : la règle des 3 tamis
- S'adresser à la bonne personne

La question des soins, des médicaments, des maladies infantiles et des PAI dans les établissements d'accueil de jeunes enfants



1 jour (7 heures)

Objectifs :

- Exercer notre mission de veiller à la santé, la sécurité des enfants...
- Agir en toute sécurité juridique



Les pré-requis

- Directeurs/trices de crèche, multi accueil...
- Directeurs/trices petite enfance, élues, coordinatrices petite enfance, gestionnaires - gérants de micro crèche
- Directrices ajointes, EJE, infirmières...
- Infirmières puéricultrices...

Evaluation stagiaires

5/5



Moyens et méthodes pédagogiques

- Quiz
- Etude de cas

Evaluation et suivi

- Evaluation de la formation à chaud et à froid
- Forum

Programme

- Examen des différents médicaments pouvant être administrés en crèche- Le cas des médicaments accessibles sans prescription médicale- La place particulière de l'homéopathie : devons-nous l'accepter ou la refuser ? Quelle position prendre en présence de médicaments apportés ou imposés par les parents ?

Les soins en crèche

- Les soins de nursing- Les soins en cas de blessure- La "bobologie"... Qui peut faire quoi et comment ?
- Soins et Geste : l'importance d'être habilitée et formée
- Qu'est-ce qu'un geste simple ? Un geste complexe ? Qui peut intervenir au sein de mon personnel ? Qui peut intervenir en l'absence de l'infirmière ? Comment réaliser le soin ? Les soins réalisés dans le cadre d'un PAI ?
- l'importance des règles d'hygiène, du registre infirmier- Prévenir le "mésusage"- Crèche familiale, micro-crèche : qui intervient au sein de mon personnel ?

Les maladies infantiles et les maladies éruptives

- Quelles sont les différentes maladies de la petite enfance
- Les signes qui alertent- La protection des enfants- La phase de levée de doute

La place et le rôle de ma crèche est particulier : il ne peut être question de formuler un diagnostic. Par contre, il faut placer l'enfant concerné et les autres enfants en protection : de cette mission découle une procédure particulière et souvent méconnue : la levée de doute

Les documents obligatoires

- Les protocoles de santé : comment les rédiger
- La notion d'urgence en crèche- le protocole d'urgence
- Les conduites à tenir- Comment établir ces règles ?
- Le PAI : un document clé pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique. Comment le rédiger-t-on ? Le PAI est un contrat : que doit-il prévoir, autoriser, préciser ?

Retour sur des situations pratiques

- L'accueil d'un enfant nécessitant une gastronomie (PAI)
- L'accueil d'un enfant diabétique- La chute depuis une table à langer -Les soins dans le cas d'une maladie éruptive
- L'organisation des soins et de la crèche en cas d'accident survenant à une heure de sous effectif de personnel...
- Un enfant a une crise d'asthme, convulse...
- L'accueil inclusif : comment le réaliser

Parmi les thèmes abordés...

Les fondamentaux du code de la santé publique

- Le médecin prescrit, le pharmacien délivre, l'infirmière administre... Mais derrière cette règle apparaissent des exigences strictes :
 - Pas de médicament sans ordonnance- le contrôle de l'AMM- que nous apprend "l'affaire ROSE" ?
 - L'importance d'écrire une note de direction sur les ordonnances demandées aux parents, la nécessité de l'accord express des parents quant à l'administration
 - L'impossibilité pour une crèche de "stocker" des médicaments sans prescription médicale et PAI
 - L'exigence de rédaction d'un PDA (préparation, dispensation, administration) pour l'infirmière
- Le rôle propre de l'infirmière- Qui peut assister une infirmière dans les soins- La place de l'EJE, auxiliaire de puériculture, animatrice petite enfance- Qui peut faire quoi ? Le registre infirmier
- Les certificats médicaux demandés aux parents- La question des vaccinations obligatoires- Le dossier médical de l'enfant est-il un document consultable en crèche ? L'importance du registre infirmier- L'autorisation donnée par les parents...

Les fondamentaux de la responsabilité civile, pénale et professionnelle

- Quelles sont les composantes de la responsabilité civile ? Dans quelles circonstances une crèche peut-elle être mise en cause ?
- Quelles sont les composantes de la responsabilité pénale ? Dans quelles circonstances un membre du personnel ou la direction peuvent-ils être mis en cause ? L'affaire ROSE- L'affaire de Nice : quels enseignements
- La responsabilité professionnelle : elle concerne les professionnels de santé (médecin de crèche, infirmière...) : quelles sont leurs obligations particulières ?

L'administration de médicaments

- AMM (autorisation de mise sur le marché), liste 1 & 2 (elle concerne les médicaments) et posologie- Les 5B
- L'importance du PDA rédigé par la directrice ou l'infirmière
- La réforme de la petite enfance au 1er sept. 2021 et la création du REFERENT SANTE & accueil inclusif
- Qui peut administrer un médicament au sens des nouveaux textes ? Qu'est-ce qu'un acte simple ou complexe ?



Vous souhaitez vous inscrire à un atelier...

Vous envisagez d'organiser un « intra » qui réunirait votre équipe...

CONTACTEZ NOUS :

14 allée François Mitterand

49100 ANGERS

Tél : 02 41 18 89 75

info@ateliers-pedagogiques.com

